

Questions orales

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, l'honorable député devrait se documenter un peu plus avant de faire des affirmations sans fondement comme il vient de le faire. Laisser croire que le Parlement canadien ne s'est pas prononcé sur cette question est totalement faux. Non seulement avons eu ici, à la Chambre, un débat où tous les partis politiques à l'époque ont appuyé la mesure, mais il y a eu également un projet de loi amendement la loi sur les poids et mesures qui permettait au gouvernement canadien de procéder à l'instauration du système métrique. Je rappellerai à l'honorable député que ce projet de loi à l'époque a été voté par des députés progressistes conservateurs.

* * *

● (1440)

[Traduction]

L'ÉCONOMIE**L'INCIDENCE DES MODIFICATIONS PRÉVUES AU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, puisque le ministre des Finances est absent, je m'adresse au ministre des Transports. Je voudrais lui poser une question à propos de l'incidence économique des modifications que le gouvernement projette d'apporter au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Le ministre sait que nous sommes désavantagés en raison de notre situation géographique, à cause de l'éloignement des ports maritimes, et que nos concurrents, les Américains, les Européens et les autres, subventionnent les producteurs de céréales. Il sait par ailleurs que l'exportation de céréales a rapporté 5 milliards de dollars l'année dernière au Canada.

Le gouvernement a-t-il entrepris des études sur l'incidence des modifications qui seront apportées au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau sur les échanges commerciaux, sur la balance des paiements et sur la valeur du dollar canadien. Le ministre peut-il promettre de révéler publiquement les résultats de ces études pour nous permettre de savoir de quoi il retourne au juste?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, le postulat du député est faux, cela saute aux yeux, et mon collègue sait que le gouvernement du Canada continuera à subventionner le transport des céréales. S'il lit notre déclaration, il devra en conclure que nous subventionnons davantage le transport des grains. Nous y injecterons 800 millions de dollars par an pour des ventes de 5 milliards de dollars—le chiffre du député—ce qui n'est pas mal. Le postulat du député étant faux, le reste de la question n'est pas pertinent.

LES ÉTUDES ENTREPRISES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, je voudrais simplement que le ministre réponde à la question. Quelles études le gouvernement fédéral a-t-il entreprises sur les effets qu'auront les changements proposés sur notre balance commerciale et sur la valeur du dollar? Je pose la question parce que la seule étude que je connaisse vient d'être rédigée il y a à peine quelques semaines par David Harvey, expert-conseil, à la demande du ministre de l'Agriculture. On

y apprend que la modification du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau nous priverait néanmoins de 1,9 million de tonnes de céréales, soit 9 p. 100 de notre production. Je veux donc simplement savoir quelles sont les études entreprises et si le gouvernement se propose de les publier.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, on doit bien s'être rendu compte que, dans la situation actuelle, les agriculteurs sont obligés de financer l'acquisition des wagons-trémies par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé. Ils doivent aussi payer l'entreposage des céréales, ce qu'ils pourraient éviter de faire. La Commission est d'avis que les agriculteurs perdront des ventes sur le marché mondial dans quelques années, à cause des lacunes du réseau de transport. Aussi me semble-t-il, du point de vue de l'agriculteur et du point de vue de l'ouest du Canada en général, que l'aménagement d'un réseau de transport adéquat pourrait susciter une énorme croissance de nos exportations. Si mon honorable ami ne veut pas le croire, qu'il aille sur la côte ouest constater l'ampleur des installations portuaires construites dans le but de recevoir et d'acheminer les produits des provinces de l'Ouest à destination de tous les pays étrangers.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, comment le gouvernement peut-il apporter des changements majeurs sans en avoir évalué les répercussions sur la balance des paiements et sur la valeur du dollar canadien? Le ministre avoue-t-il à la Chambre que le gouvernement n'en a pas étudié les effets sur notre économie?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je vais vérifier pour voir si une analyse approfondie en a été faite, mais même un enfant comprendrait qu'avec un système de transport ferroviaire convenable dans l'Ouest, toutes ces marchandises, dont la production va doubler et tripler au cours des dix prochaines années—je songe notamment au grain, au charbon, à la potasse, aux produits pétrochimiques—vont être exportées et la balance de l'export-import du Canada en sera améliorée.

* * *

POSTES CANADA**L'ENTENTE RELATIVE À L'EMBAUCHE DE FACTEURS À TEMPS PARTIEL PENDANT L'ÉTÉ**

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la Société canadienne des postes. Le ministre est sûrement au courant de la plus récente politique de la Société régissant l'embauche de travailleurs à temps partiel pour remplacer les facteurs l'été prochain. Il sait probablement aussi que, d'après la Société, elle a conclu cette entente avec les facteurs pour lui permettre d'embaucher des travailleurs à temps partiel, pratique interdite jusqu'ici. Étant donné que cet arrangement ou entente ne figure pas dans le contrat de l'Union des facteurs du Canada, madame le Président, et que cela pourrait créer un précédent regrettable, le ministre dirait-il à la Chambre s'il est au courant d'autres ententes verbales conclues par la Société? Dans l'affirmative, de quelle nature sont-elles et, dans la négative, estime-t-il qu'on doit respecter cette entente verbale?